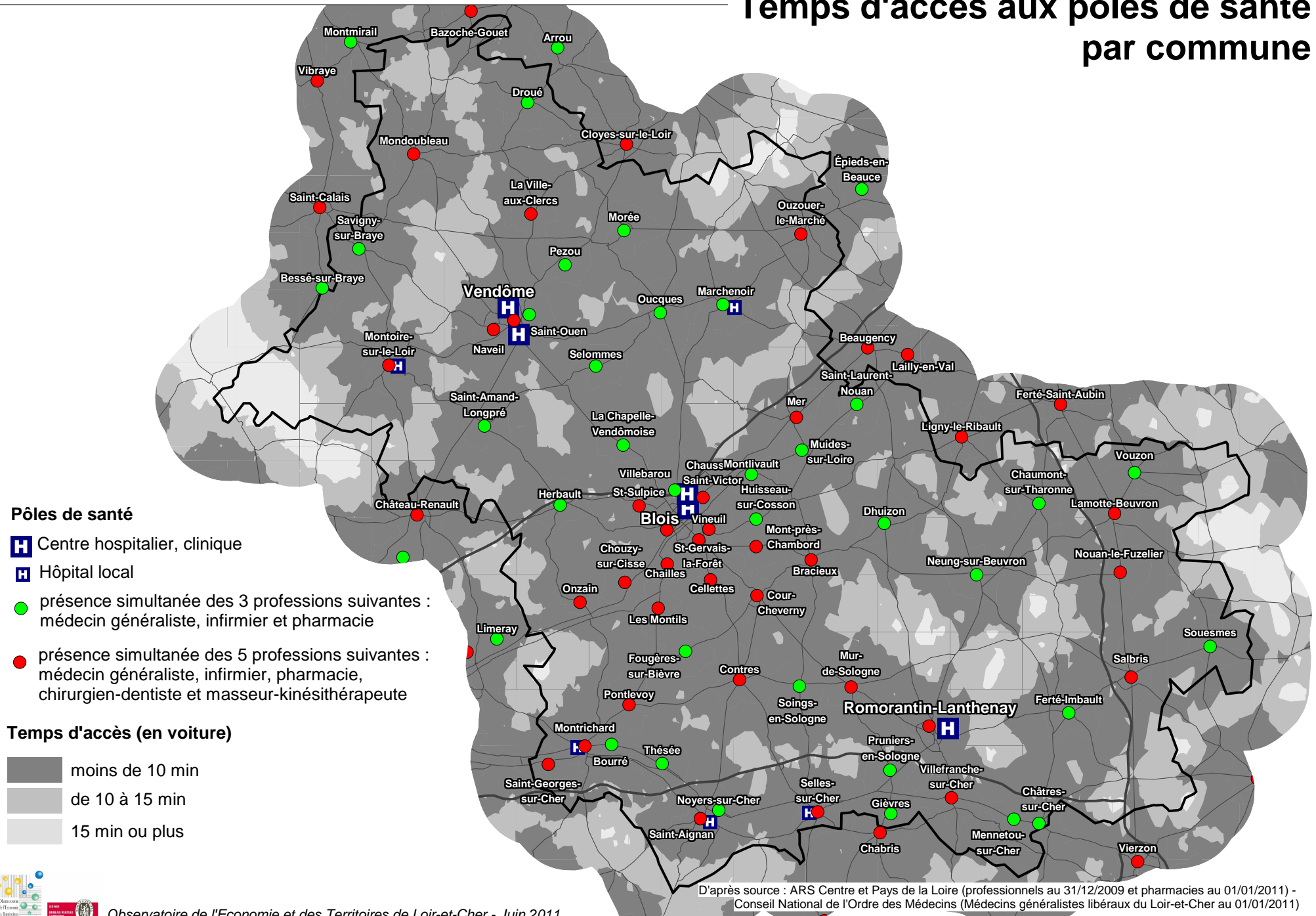


Temps d'accès aux pôles de santé par commune



Pôles de santé

H Centre hospitalier, clinique

H Hôpital local

● présence simultanée des 3 professions suivantes :
médecin généraliste, infirmier et pharmacie

● présence simultanée des 5 professions suivantes :
médecin généraliste, infirmier, pharmacie,
chirurgien-dentiste et masseur-kinésithérapeute

Temps d'accès (en voiture)

■ moins de 10 min

■ de 10 à 15 min

■ 15 min ou plus

D'après source : ARS Centre et Pays de la Loire (professionnels au 31/12/2009 et pharmacies au 01/01/2011) - Conseil National de l'Ordre des Médecins (Médecins généralistes libéraux du Loir-et-Cher au 01/01/2011)